

**Interpellation: éclairage public**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Depuis le début de l'hiver dernier, en fonction du contexte actuel, plusieurs mesures ont été prises, et d'autres ordonnées par décret cantonal, concernant les économies d'énergie au sein de la Commune, notamment celles qui concernent l'éclairage public et sa limitation.

Puisque la fin de l'hiver approche et que la question de la suite à donner à ce genre de pratiques paraît tout à fait appropriée, qu'en est-il du bilan de l'impact de cette mesure en termes d'économies énergétiques et financières ?

Concrètement, depuis le début de la limitation, est-ce que la baisse de consommation et les économies réalisées sont à la hauteur des attentes et de ce qui avait été envisagé ?

Est-il opportun de faire un lien entre la recrudescence des cambriolages ces derniers mois et la diminution de l'éclairage public sur le territoire de la Commune ?

Est-ce qu'à l'avenir, les rues qui connaissent une plus grande fréquentation ainsi que celles qui sont actuellement en travaux, potentiellement dangereuses, et celles qui le seront bientôt, vont rester plongées dans l'obscurité ? Jusqu'à quand la limitation de l'éclairage public va se prolonger ? S'agit-il d'une mesure qui continuera à s'appliquer l'hiver prochain ? Quelles sont les perspectives pour les prochains mois ?

Au travers de cette requête, je demande respectueusement à la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions précédentes.

En remerciant d'ores-et-déjà la Municipalité pour les réponses apportées à ces questions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, l'assurance de ma considération.

Nicolas PELLET